

RAPPORT DE CHRISTOPHE LEROY, DIRECTEUR NATIONAL DU DEVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

DND : DIRECTION NATIONALE DU DEVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

DNE : DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES METIERS DE LA PEDAGOGIE

I. PRÉAMBULE & DIPLOMES ACTUELS

À l'initiative des Ligues, des Comités Départementaux ou de la FFE, des stages de formation d'Initiateurs (DIFFE), d'Animateurs (DAFFE) et d'Entraîneurs (DEFFE) sont organisés sur le territoire national.

La FFE homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral et fournit le [programme détaillé des DIFFE, DAFFE et DEFFE](#) et des [exemples de cahiers supports pour les DIFFE et les DAFFE](#)

Elle valide les Formateurs (DAFFE 3ème degré ou Maître-Entraîneur selon le cas) proposés par les organisateurs. Par la suite la Fédération prend en charge les centres d'examen, les corrections des épreuves réalisées par les Formateurs et le suivi de l'attribution des diplômes des Candidats.

Le montage financier des stages de Formation est de la responsabilité des organisateurs (FFE, Ligues, Comités).

La FFE délivre **trois types de diplômes**, qui valident des compétences très différentes :

■ LE DIPLOME D'INITIATEUR DE LA FFE (DIFFE) INITIATEUR.

Il confère le titre d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC.

Remarque : ce diplôme est adapté aussi aux enseignants de l'Éducation Nationale souhaitant acquérir une formation d'Initiateur au Jeu d'Échecs.

■ LES DIPLOMES D'ANIMATEURS DE LA FFE (DAFFE) ANIMATEUR (1^{ER} DEGRE), ÉDUCATEUR-FORMATEUR (2^E DEGRE) ET PROFESSEUR (3^E DEGRE).

- Le DAFFE 1 confère le titre d'Animateur de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'Échecs, des associations, des MJC... Il est aussi une passerelle au BAFA approfondissement Échecs. Pas de barrière Elo à ce diplôme.
- Le DAFFE 2 confère le titre d'Éducateur Formateur de la Fédération Française des Échecs - ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE et des DAFFE 1 – et permet d'animer en plus des stages DIFFE et DAFFE 1. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.
- Le DAFFE 3 confère le titre de Professeur de la Fédération Française des Échecs ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. Il permet également d'animer et diriger des stages de formation DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.

■ LES DIPLOMES D'ENTRAÎNEURS : ENTRAÎNEUR DE CLUBS (DEFFE 1^{ER} DEGRE), ENTRAÎNEUR NATIONAL FFE (DEFFE 2^E DEGRE) ET MAÎTRE-ENTRAÎNEUR DE LA FFE (DEFFE 3^E DEGRE).

Ils s'adressent à des personnes ayant déjà un bon niveau échiquéen (minimum exigé 1800 Elo pour un Entraîneur de Clubs, 2 100 pour un Entraîneur National et un titre de Maître FIDE pour un Maître-Entraîneur) désirant entraîner réellement des joueurs de compétition souhaitant avoir les meilleurs résultats sportifs possibles.

- a. **Le DEFFE 1 confère le titre d'Entraîneur de Clubs (DEFFE 1^{er} degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur au sein des Clubs, des établissements scolaires, des écoles d'Échecs, des associations, des MJC, ...
- b. **Le DEFFE 2 confère le titre de d'Entraîneur National (DEFFE 2^e degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'entraîneur dans les Clubs et de former les joueurs au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Ligues et Fédération). Il permet également d'intervenir dans les stages de formation DEFFE 1^{er} degré sous la supervision d'un entraîneur de niveau DEFFE 3^e degré.
- c. **Le DEFFE 3 confère le titre de Maître Entraîneur (DEFFE 3^e degré)** et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur dans les Clubs, de former les joueurs de haut niveau au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Ligues et Fédération) et travailler auprès de l'équipe de France. Il permet également de diriger les stages de formation DEFFE 1^{er} degré et DEFFE 2^e degré.

■ **NOTEZ AUSSI L'EXISTENCE :**

- du **BAFA approfondissement Échecs**,
- du dispositif du **Service Civique**,
- du **DEUST AGAPSC, parcours Agent de Développement de Club Sportif / ADECS** (un Bac+2)
[Résumé](#) | [Dossier complet](#)
- du [sommaire évolutif de notre Veille Documentaire nationale](#) (structuration de la Formation initiale et continue DND-DNE (Initiateurs, Animateurs dont module Handicap, Entraîneurs et Agents de Développement et Dirigeants),
- de la rubrique [Documents Clubs](#) située sur le site de la Fédération ou de nombreux documents de cette Veille Documentaire sont en ligne.
- de la **“Commission des Équivalences”** qui étudie les demandes prévues dans chaque règlement, attribue les diplômes par équivalence une fois par semestre. Les demandes doivent être déposées avant le 30 juin et le 31 décembre. Elles doivent être adressées au Président de la DND, Christophe LEROY (christopheleroy42@gmail.com) et au responsable de la DND au secrétariat Fédéral, Jordi LOPEZ (jordi.lopez@echecs.asso.fr).

2

■ **ET LA PREPARATION :**

- d'un Tronc Commun Pédagogique (TCP) en accompagnement des DAFPE et des DEFFE,
- de Formation des Formateurs,
- de Formation des Dirigeants,
- de Formation d'Agents de Développement.

Enfin si vous souhaitez suivre un stage consultez [les annonces sur le site Fédéral](#).

Et si vous ne trouvez rien, contactez [votre Ligue](#) qui recense les demandes, ou directement la Fédération.

II. UN PLAN DE MANDAT AMBITIEUX

Pour ce plan de mandat, et comme vous l'avez sans doute constaté, la DND a été valorisée par une politique ambitieuse que voici :

- recenser les Ressources Humaines nationales à travers la création de questionnaires informatisés ;
- informer sur les dispositifs relatifs à l'[Emploi](#) via le site de la FFE ;

- recenser [les documents utiles](#) grâce à une veille documentaire nationale, en partenariat avec l'association « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (PSEJE) ;
- mutualiser les expériences locales
- développer l'accès à de [Nouveaux Publics](#) via des dossiers de promotion tout en soutenant une autre direction dynamique de la FFE, la Direction Nationale du Handicap (DNH), qui n'a pas encore libéré l'ensemble de ses forces en sommeil depuis tant d'années... ;
- aiguiller l'organisation de [semaines nationales thématiques](#) ;
- gérer les titres et les diplômes agréés par la Fédération Française des Échecs ;
- valider les stages organisés par les Comités départementaux et les Liges ;
- aider à la structuration et au développement de la Direction Nationale de l'Entraînement et des métiers de la pédagogie (DNE).

Tout cela pour soulager le quotidien de nos Clubs et lancer une synergie commune et cohérente entre la FFE, nos Liges, Comités, Clubs, Dirigeants et Intervenants Échecs.

III. 2015, C'EST AUSSI :

- **LA POURSUITE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE VIA NOTRE COMMISSION AVEC :**
L'attribution de 18 diplômes par Équivalence en 2015 :
 0 DIFFE, 4 DAFPE1, 3 DAFPE2, 2 DAFPE3, 1 DEFFE1, 5 DEFFE2 et 3 DEFFE3.
- **LE LABEL CLUB FORMATEUR :**
Ce sont 84 Clubs qui ont eu le Label Formateur pour 2014-2017 (73 lors de la période 2009-2013).
 La campagne 2014-2017 se poursuit mais par période de 6 mois par an pour laisser respirer... les Bénévoles qui traitent ces informations !
- **LA VALIDATION ET LE DEVELOPPEMENT POSSIBLE DE STAGES BAFA APPROFONDISSEMENT JEU D'ÉCHECS « FFE UCPA » SUR TOUT LE TERRITOIRE.**
 En partenariat avec un organisme de formation habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Vie associative et de l'Éducation Populaire, via le Comité de Pilotage mis en place par la FFE. C'est avec l'UCPA que la FFE a signé une convention (en février 2015) grâce au travail opiniâtre de Johanna BASTI : 1^{er} stage en juillet 2016 à Lyon (le stage prévu durant l'été 2015 à Saint-Quentin-en-Yvelines n'a pas vu le jour faute d'un nombre de Candidats suffisants).
 Comme vous le savez, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, de plus en plus de communes demandent à nos intervenants un minimum BAFA : à vous de jouer !
- **LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE DEVELOPPEMENT DE LA FFE SUR LYON, QUI COLLABORE ETROITEMENT AUSSI AVEC LA DNH ET LA DNE. CETTE CELLULE EST AUSSI A L'ECOUTE DES CLUBS, DES COMITES ET DES LIGES POUR LE DISPOSITIF DES SERVICES CIVIQUES ; UNE QUINZAINE DE CLUBS OU COMITES SONT DEJA DANS LA BOUCLE.**
 Clubs, Comités et Liges, servez-vous de votre Cellule de développement et contactez dès à présent : M. Arthur GAZEL et M. Jérémie BELDA – Tél. 09 65 18 10 82 - dndffe1@gmail.com ou dndffe2@gmail.com
 Plusieurs Clubs se sont aussi lancés, sans la FFE, dans l'aventure « Service Civique » : coût, pratiquement 0 €. Il faut simplement un bon « Tuteur », c'est à dire vous-même !

2015, C'EST AUSSI du côté de la DNE
(Direction Nationale de l'Entraînement et des métiers de la pédagogie)

RAPPORT DE DARKO ANIC, DIRECTEUR NATIONAL DE L'ENTRAÎNEMENT

L'activité de la DNE en 2015 était marquée par la réforme de la formation qui a été entamée en 2014 et qui est résumée par le vote du Comité Directeur de la FFE de juin 2015.

Les diplômes d'Entraîneurs sont désormais :

- **Entraîneur des clubs (DEFFE 1)**, réservé aux joueurs à partir de 1800 Élo.
- **Entraîneur National (DEFFE 2)**, réservé aux joueurs à partir de 2100 Élo.
- **Maître-Entraîneur (DEFFE 3)**, réservé aux joueurs titrés.

Cette nouvelle répartition ouvre des possibilités de formation des cadres ayant des compétences d'entraînement au niveau des clubs. Dans l'avenir elle boostera un travail de qualité des Entraîneurs sur une l'échelle bien plus large.

- **AINSI, APRES LA MODIFICATION DE NOS DIFFE AU DAFPE 3 EN 2014, C'EST DONC LA FORME DE NOS DIPLOMES DEFFE 1 A DEFFE 3 QUI A ETE REPENSEE. EN VOICI LES PRINCIPAUX EXTRAITS :**

1. Stage DEFFE 1^{er} de la FFE (Entraîneur de Clubs)

- **Durée de la Formation initiale** : 35 heures réparties comme suit :
28 heures de stage en présentiel dont examen écrit de 2 x 2h30 et oral de 40 minutes ;
7 heures de stages par visio -conférence.
- À l'issue de cette formation, le candidat devra effectuer un stage pratique d'une durée de 20h (10 heures d'entraînement individuel + 10 heures d'entraînement collectif) auprès d'un club formateur reconnu par la FFE ou d'un titulaire du DEFFE 3^e degré. Ce stage pratique pourra s'étaler sur une période de 3 mois. À l'issue de ce stage, une attestation de stage pratique sera envoyée par le tuteur du stagiaire à la Direction Nationale de l'Entraînement (DNE), accompagnée d'un avis favorable ou défavorable.
- **Durée de la Formation continue** : 36 heures

2. Stage DEFFE 2^e degré de la FFE (Entraîneur National FFE)

- **Durée de la Formation initiale** : 70 heures de formation réparties comme suit :
40 heures de stage en présentiel dont examen écrit de 2 x 2h30 et oral de 40 minutes par stagiaire et 30 heures en 2 modules
a) module Analyse et Entraînement (15 heures),
b) module Intervention dans les stages DEFFE 1^{er} degré (15 heures).
- Tous les modules du stage principal et des stages auxiliaires doivent être validés par le formateur principal. Le module Intervention peut être effectué en visioconférence.
- **Durée de la Formation continue** : 36 heures

3. Stage DEFFE 3^e degré de la FFE (Maître-Entraîneur)

- **Durée de la Formation initiale** : 70 heures de Formation réparties comme suit :
 - une intervention de 10 heures de cours à des stages DEFFE 1^{er} degré ;
 - une intervention de 10 heures de cours à des stages DEFFE 2^e degré ;
 - l'assistance d'une durée de 20 heures auprès d'un formateur de niveau DEFFE 3^e degré pendant les stages DEFFE 1^{er} degré ou DEFFE 2^e degré ;
 - un module formation d'une durée de 15 heures avec un GMI ;
 - un module *coaching* d'une durée de 15 heures avec un GMI.

- Les cours d'intervention doivent être conçus avec un support obligatoire (papier ou digital) et donnés avec la présence d'un DEFFE 3^e degré qui les valide. Les modules Formation et Coaching sont validés à l'issue de chaque journée de formation et peuvent être effectués en visioconférence.
- **Durée de la Formation continue** : 36 heures.

■ REGRETS

Par contre, pendant cette période, j'ai pu constater à regret, que plusieurs facteurs ralentissent considérablement les avancées de notre travail :

1. *Le Directeur de la DNE (comme d'ailleurs les autres Directeurs nationaux) n'est pas systématiquement invité à assister au travail du CD FFE et ainsi il ne peut pas s'exprimer sur les différents points concernant la formation et défendre l'intérêt de la profession.*
2. Il y a un manque d'autonomie de la DNE (comme de la DND) à intervenir dans les documents (même ne serait que pour changer une virgule, corriger une faute de frappe, un contre-sens ou changer le niveau d'une note déjà convenue). Ce système trop rigide, fatigue les bonnes volontés et fait croire, par ricochet, à un manque de confiance aux Directeurs. Quoi qu'il en soit cela nous fait perdre des mois et des mois entre nos réunions Skype DND/DNE puis les réunions des CD FFE qui entérinent nos travaux. Cela a engendré des dysfonctionnements dont nous nous serions bien passés et qui, de fait, ralentissent toutes nos avancées.
3. J'ai également constaté que la plupart des Ligues et Comités départementaux ne se sentent pas concernés par des questions de formation et qu'il est assez difficile d'obtenir des informations provenant du terrain ou les impliquer dans l'organisation des stages. Ma conviction profonde est que, dans un territoire aussi vaste que la France, on ne peut pas être indifférent sur la qualité de l'enseignement dispensée au quotidien dans les clubs, dans les établissements scolaires ou autres.

5

J'attends donc des Ligues et des Comités de s'impliquer davantage autour des projets de formation et de montrer, au moins, un peu plus de bonne volonté.

4. J'insiste aussi, et encore, sur le fait que la DNE ne dispose pas d'un budget réel. Ainsi la DNE ne peut même pas se réunir annuellement pour instaurer un vrai travail de fond via des échanges entre les formateurs et nos dirigeants fédéraux : tout cela pour faire évoluer la théorie et la pratique de la formation en France.

Finalement la réunion des formateurs organisée à la force du poignet par Christophe Leroy, au Lyon Olympique Échecs, en février 2016 a été une vraie bénédiction. Je reste convaincu que cette initiative, qui devrait être au moins annuelle, est indispensable dans l'intérêt de tous.

■ LES DISPOSITIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION CONTINUE

Nous avons également, avec la DND, cherché à introduire des nouveaux principes dans la formation, concernant la prise en charge d'une formation par des fonds de collecte via les dispositifs légaux de la formation professionnelle et formation continue. C'est un chantier immense exigeant des compétences précises en la matière. J'invite toutes les personnes de bonnes volontés à nous aider dans cette mise en place (voir les formations tests qui prennent ce chemin du futur sur Lyon).

Nous avons également prôné depuis longtemps le principe de formation via Internet, via des dispositifs des plateformes d'enseignement, ce qui concerne énormément les DOM-TOM et des territoires éloignés ou un peu isolés. Ce principe, qui respecte l'air du temps, a été adopté au dernier CD FFE en février 2016 et fera l'objet d'un développement plus poussé dans les mois qui viennent.

POINT SUR L'ORGANISATION DES STAGES DIFFE, DAFPE & DEFFE en 2015

Il y a eu en 2015, 11 stages DIFFE, 10 DAFPE 1° et 1 stage DEFFE 1°, soit 22 stages en tout (10 de moins qu'en 2014).

**Diminution du nombre de stagiaires formés en 2015
(De 32 à 22 stages organisés sur le territoire entre 2014 et 2015)**

210 en 2015	229 en 2011
325 en 2014	258 en 2010
230 en 2013	275 en 2009
208 en 2012	138 en 2008

Lieu	Dates	Formateur	Candidats	Diplômés
Stages DIFFE				
L'Aigle (61)	03 > 04 / jan	Stéphane Croutte	16	12
Perrigny (39)	07 > 08 / fév	Olivier Minaud	4	3
Meaux (77)	16 > 17 / fév	Sébastien Cochard	5	1
Gueugnon (71)	06 > 07 / juin	Jacky Fargère	5	5
Petit-Bourg (Guadeloupe)	01 > 03 / juil	Raymond Gouait	9	7
Fort-de-France (Martinique)	09 > 10 / juil	Raymond Gouait	8	3
La Possession (La Réunion)	27 > 30 / juil	Jean Olivier	8	7
Papette (Tahiti)	03 > 08 / août	Jean-Pierre Cayrou	6	6
Montpellier (34)	17 > 18 / oct	Stephen Boyd	9	9
Dijon (21)	12 > 13 / déc	Daniel Roos	11	6
TOTAL DIFFE			87	59

Stages DAFPE 1^{er} degré				
Montpellier (34)	11 > 14 / fév	Stephen Boyd	13	7
Montbéliard (25)	28 fév > 3 mars	Manuel Ménétrier	11	3
Paris (75)	27 > 30 / avr	Nadir Bounzou	18	1
Lille (59)	30 avr > 3 mai	Alain Barnier	16	1
Cholet (49)	13 > 28 / juin	Yannick Berthelot	13	7
Petit-Bourg (Guadeloupe)	01 > 05 / juil	Raymond Gouait	9	3
Paris(75)	15 > 18 / juil	Nadir Bounzou	9	1
La Possession (La Réunion)	27 > 30 / juil	Jean Olivier	8	7
Salon-de-Provence (13)	12 > 20 / sept	Laineur Chazeau	7	3
Béziers (34)	19 > 27 / sept	Philippe Pascal-Moussard	11	2
Total DAFPE 1°			115	35

Stages DEFFE 1 ^{er} degré				
Aigrefeuille-sur-Maine (44)	17 > 20 / oct	Yannick Berthelot	8	0

Total DEFFE 1° 8 0

TOTAL GÉNÉRAL 210 94

NB : Le nombre de reçus aux examens évolue au fur et à mesure de l'envoi de leur rapport ou participation à leurs stages complémentaires dans les clubs formateurs de la Fédération.

Diplôme	Nombre de titulaires (licenciés au 31/12/2015)
DIFFE	481
DAFFE 1	1160
DAFFE 2	57
DAFFE 3	49
DEFFE 1	Nouveau diplôme
DEFFE 2	244
DEFFE 3	16
TOTAL	2007

7

PRÉCONISATION FINALE & STRUCTURATION POUR 2016

1. Bien évidemment, l'invitation de chaque Ligue à nommer un responsable « Emploi, Formation » pour réaliser un recensement de tous les Intervenants, diplômés ou non, est plus que jamais d'actualité. Il faut d'ailleurs l'étendre aux Comités Départementaux en urgence devant la taille nouvelle de nos régions !
2. Bien évidemment, la construction de haut en bas d'un projet associatif (ou de développement) cohérent, qui part de la FFE et va jusqu'aux Ligues, Comités et Clubs, en conformité avec les directives ministérielles, est là aussi clairement le seul chemin pour avancer.
3. Quels sont nos moyens ? Déjà éviter la dispersion !
En effet, le constat est que chaque structure décentralisée de la FFE (Ligues et Comités) communique indépendamment les unes par rapport aux autres : on dirait plusieurs associations avec des buts différents... Nous n'allons pas faire la morale à nos Adultes et Dirigeants des Échecs mais force est de constater que presque aucune Ligues ou Comités ne se font le relais des avancées de la DND, DNE, DNH ou la commission Développement Clubs... Faut-il que la Fédération prenne la main de la communication régionale et départementale du développement de l'emploi et de la formation dans le Jeu d'Échecs ?

4. Quant à vous, formateurs ou simples Intervenants de Clubs, l'étude de faisabilité (note d'opportunité économique) pour la création d'un CQP, d'un BPJEPS, de plans de Formation par alternance ou le développement de nouveaux marchés (plus loin que le seul « Jeu d'Échecs à l'école »), ne pourra aboutir sans une équipe (Ligues et Comités) disciplinée et structurée dans ce projet commun.

CONCLUSION

Ce développement est possible, et sans moyen financier supplémentaire, si ce n'est notre énergie mais il faut mettre justement nos moyens en synergie.

De là, il sera plausible de créer ensemble un « Secrétariat fort » dédié à ce domaine du Développement par l'Emploi et la Formation via notre équipe « développement » issue des 4 commissions DNE, DND, DNH et Développement Clubs.

Cette coordination nous permettra :

- d'accéder aux fonds de collecte de la formation professionnelle ;
- de promouvoir nos nouvelles formations support, telles que le BAFA (avec l'UCPA), le DEUST (avec l'Université Lyon 1) ou nos diplômes du DIFFE aux DEFFE dont nos DAFPE (Animateurs avec module Handicap) ;
- de finaliser un Tronc Commun Pédagogique (TCP) en accompagnement des DAFPE et des DEFFE ;
- de conforter des Formations de Formateurs ;
- de former nos Dirigeants ou/et Agents de Développement ;
- de dépouiller l'ensemble des enquêtes et questionnaires qui ont circulé durant toute cette année 2014, puis 2015 et surtout d'y répondre pour avancer ensemble !

En avant le Jeu d'Échecs !